



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

Aux représentants des médias

### **Animations ludiques autour du batz dans les commerces pour marquer les festivités du Millénaire**

**Le Bureau du Millénaire de la Ville de Neuchâtel a rencontré mardi 18 janvier les commerçants du centre-ville et précédemment les associations de commerçants de La Chaux-de-Fonds pour les informer des nombreuses manifestations qui jalonneront les festivités du Millénaire. Les commerçants sont invités à devenir acteurs du Millénaire en prenant part à différentes actions et animations de leurs lieux de vente.**

Les commerçants tiennent un rôle important dans le rayonnement, le dynamisme et la prospérité de la ville et de la région. Ils ont participé aux mille ans d'histoire de la cité et contribuent à construire le futur de Neuchâtel. La programmation du Millénaire traite d'ailleurs des relations économiques de Neuchâtel avec sa région et avec le monde. Le batz, une ancienne monnaie neuchâteloise, retrouvera un nouvel usage lors des festivités. Dans un esprit commémoratif, cette monnaie ancienne ouvrira la voie à de nouveaux échanges commerciaux puisque, avec l'aide et le soutien des commerçants neuchâtelois, il sera possible de payer en batz. Ces batz pourront être acquis par les commerçants qui les redistribueront à leurs clients au moment d'encaisser leurs achats. Le commerçant s'engage à accepter le paiement en batz ou à rendre la monnaie en batz. Il joue le jeu du double affichage, en se servant parallèlement au système d'aujourd'hui des mesures de l'époque : pieds, pots et pouces par exemple. La mise en circulation du batz, monnaie en usage au 18<sup>e</sup> siècle, a également pour vocation, dans un esprit ludique, de sensibiliser la population aux modes d'utilisation de l'argent à différentes époques de la ville et, par conséquent, aux poids et mesure qui imprégnaient la vie quotidienne.

Le batz a également une valeur de collection puisqu'il pourra être conservé dès la fin des festivités. Il deviendra le souvenir de ces échanges commerciaux extraordinaires en vigueur durant l'année du Millénaire. L'Atelier des Musées et le Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire ont développé en parallèle un ensemble d'animations sur les poids et mesures anciens qui seront proposé aux commerçants associés au batz à l'intention de leurs clients. Les commerçants bénéficieront ainsi d'une mise en valeur ludique et attrayante de leur espace de vente. Tout commerce établi dans le canton peut participer à cette expérience unique et amusante. Les intéressés sont priés de contacter le Bureau du Millénaire au 032 717 75 09 ou d'envoyer un courriel à [info@1000ne.ch](mailto:info@1000ne.ch). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 février 2011.

**Le Bureau du Millénaire donne rendez-vous à chacun le 22 février 2011 à la Maison des Halles pour découvrir les premiers batz !**

Neuchâtel, le 19 janvier 2011

Bureau du Millénaire

**Renseignements complémentaires:** Christophe Valley, chef de projet du Millénaire, tél. 032 717 75 09,  
e-mail: [christophe.valley@ne.ch](mailto:christophe.valley@ne.ch)